

Directeur de Publication :  
J.P. MEURILLON

## Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)  
B.P.90616

78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)  
District des Yvelines de Football  
41, avenue des 3 Peuples  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20

Télécopie : 01 80 92 80 31

Mail : administration@dyf78.fff.fr

## Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00

## Composition

ALEXANDRE, FRANCK, KARENE,  
KARIM, KÉVIN, MICHÈLE, NICOLAS,  
NOLWENN, WILLIAM

## Lignes directes DYF

LE SECRETARIAT GENERAL

### Compétitions et Futsal

Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 20

### Arbitrage

Karène BOYER - 01 80 92 80 25

### Discipline et Féminines

Nolwenn JEHAN - 01 80 92 80 21

### Comptabilité

Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24

### Règlements et Foot Animation

Alexandre OGÉREAU - 01 80 92 80 22

### LA TECHNIQUE

Franck BARDET - 01 80 92 80 30

Kévin HUE - 01 80 92 80 29

Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 27



# JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Mardi 20 février 2018

<http://dyf78.fff.fr>

## SOMMAIRE

AGENDA	2
INFORMATIONS DIVERSES	2
LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES	3
DECISIONS ADMINISTRATIVES	3-4
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS	4-5
COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS	5-6
COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE	6-7
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION	7-8
DECISIONS ADMINISTRATIVES FA	8-9
COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ	9-10
COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIE	11
CHALLENGE ESPRIT SPORTIF SENIORS	12
CRITERIUM FUTSAL U12-U13	13

Dans le cadre de la Coupe du Monde, l'Equipe de France devant disputer un match contre l'Australie, le Samedi 16 juin 2018, le Comité de Direction du District a décidé de décaler

**l'Assemblée Générale d'Eté**

**au**

**Samedi 23 Juin 2018**

Le lieu vous sera communiqué ultérieurement

## L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

### CAMPAGNE CNDS 2018

Les journées **portes ouvertes** à destination des comités départementaux et des associations sportives relatives à la campagne CNDS 2018 se dérouleront les :

- Vendredi 9 mars 2018
- Mardi 13 mars 2018
- Jeudi 29 mars 2018
- Vendredi 23 mars 2018

**Direction Départementale de  
la Cohésion Sociale des Yvelines  
1 rue Jean Houdon  
78000 VERSAILLES**

**de 8h30 à 16h**

Ces journées sont ouvertes à toutes les associations sportives du département désirant déposer un dossier de demande de subvention au titre du CNDS.

Lors de ces journées **portes ouvertes**, les conseillers et conseillères ainsi que le personnel administratif du Pôle Développement du sport et protection des usagers seront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Si vous souhaitez une aide pour le compte-asso, il est préférable d'apporter un ordinateur portable.

**Formations à Compte Asso à 10h et 14h30**

Nous vous remercions de bien vouloir préciser le jour et l'heure de votre venue par mail : [ferouz.liegeon.-ddcs-sports@yvelines.gouv.fr](mailto:ferouz.liegeon.-ddcs-sports@yvelines.gouv.fr)

AGENDA 2017 / 2018  
FEVRIER / MARS

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
26	27	28	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18

**Les 26 et 27/02/18**

Formation CFF2 - module U13 au District

**Le 28/02/18**

Commission Valorisation de l'Esprit Sportif

**Le 01/03/18**

Rencontres interdistricts Sélection U14F à Meudon (92)

Commission du Football Féminin

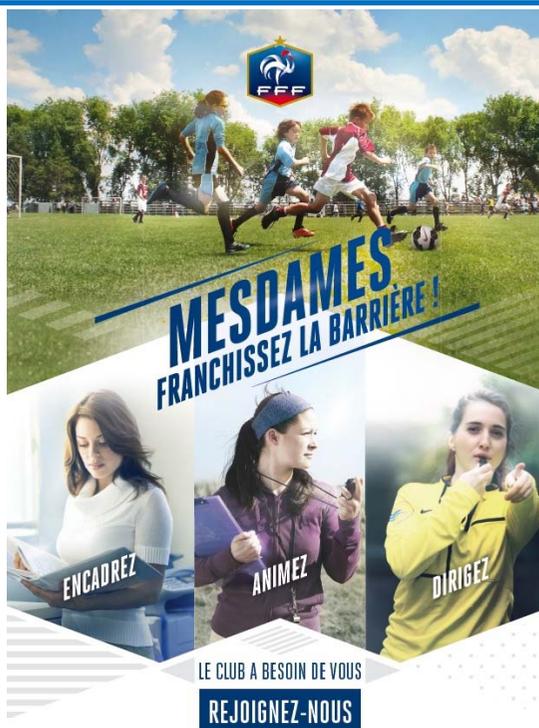
**Les 01 et 02/03/18**

Formation CFF2 - module U15 au District

Formation CFF1 mineurs - module U11

**Le 07/03/18**

Réunion d'information organisée par l'AEF sur le thème « Prévention des ruptures du Ligament Croisé Antérieur (L.C.A.) chez les filles ».



Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la Fédération Française de Football lance à travers toute la France l'opération "Mesdames, franchissez la barrière". Cette initiative, déclinée dans chaque département, vise à développer l'implication des femmes dans le football et à les accompagner dans leur prise de fonctions.

Cette année, c'est le Club de GUERVILLE (ASGA), en collaboration avec la Mairie et le District des Yvelines, qui organise une matinée spécifique.

A travers un tournoi strictement féminin composé de joueuses licenciées de 5 à 11 ans, (plateau Fillofoot et U11F) vous pourrez assister à des réunions d'informations et bien évidemment participer à diverses animations.

Vous, joueuses U16F à Seniors F, supportrices, accompagnatrices, mamans, le Club de l'AS Guerville-Arnouville sera heureux de vous accueillir

**le samedi 10 mars à partir de 9h30 au stade de Guerville**

Venez nombreuses !



**PASCAL MAILLÉ**

Médecine et Traumatologie

Lauréat de la faculté de médecine Paris Ouest

Capacité de médecine du sport

DIU de Traumatologie du sport de la Pitié-Salpêtrière

Médecin au Centre Médical Sportif au C.N.F. à Clairefontaine (78)

L'Amicale des Educateurs de Football des Yvelines (AEF 78), dans le cadre de ses actions, vous invite à assister à l'**intervention du Docteur MAILLE, le mercredi 7 mars 2018, à partir de 19h30, au siège du DYF.**

Celle-ci portera prioritairement sur la prévention des ruptures du Ligament Croisé Antérieur (L.C.A.) chez les filles et les programmes de prévention en général.

Cette intervention sera suivie d'échanges et de la retransmission du match amical France/Allemagne Féminines, qui se déroulera à Orlando (États Unis)

Venez nombreux, Éducatrices, Éducateurs, Joueuses, Joueurs, participer à cette soirée débat, suivie de l'observation d'un match de football, dans une ambiance festive et sympathique.

**DEMANDES DE MEDAILLES D.Y.F. AU TITRE DES DIRIGEANTS DE CLUB**

Pour la saison 2017/2018, est reconduit le contingent de médailles du District attribuées au titre de Dirigeant(e)s de Club ne faisant pas partie des Commissions. Les candidatures doivent être présentées, à l'aide du formulaire-type de demande, par les Présidents des clubs et seront examinées par le Comité de Direction du District des Yvelines.

**Une seule candidature par club.**

**CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

- être licencié dirigeant / éducateur et pouvoir justifier de 10 années de présence minimum dans le même club.

**DATE LIMITE : IMPERATIVEMENT AVANT LE 9 MARS 2018**

**[Télécharger le formulaire](#)**

## LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES (COMMISSIONS DISCIPLINE ET INSTRUCTION)

Depuis la saison 2014/2015, par suite d'une décision de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.), dans le cadre du respect des données personnelles, **aucune décision disciplinaire ne sera publiée sur un site Internet** (dans les rubriques « Procès-verbaux » ou « Sanctions » des clubs), que ce soit celui de la Fédération, des Liges régionales ou des Districts, ou tout autre organe de communication ouvert au grand public.

Les sanctions individuelles des licenciés leur seront notifiées sur leur espace personnel « *Mon Compte FFF* ».

Néanmoins, les clubs auront la possibilité, **sur Footclubs** :

- d'une part, de **consulter les sanctions disciplinaires de leurs licenciés ainsi que celles des licenciés de leurs adversaires** (ancienne fonctionnalité mise à jour),

- d'autre part, de **consulter les procès-verbaux des organes disciplinaires** (nouveau).

Les procédures à suivre pour ces différentes consultations sont accessibles [en cliquant ici](#).

## DECISIONS ADMINISTRATIVES

### FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

#### 1ER RAPPEL

#### FUTSAL

**D1-U**  
53672.2 LA TOILE 2 ROSNY/SEINE CSM 1

### MATCHES A JOUER

A JOUER LE 04/03/2018

#### SENIORS

**D2-B**  
50160.2 PLAISIROIS FO 1 NEAUPHLE-PONT. 2

**D5-B**  
50541.2 JOUY EN JOSAS 2 HOUILLES SO 2

A JOUER LE 07/03/2018

#### SENIORS F

**CY**  
59108.1 SARTROUVILLE FC 1 MONTIGNY LE BTX AS 1

A JOUER LE 14/042018

#### U15

**D2-A**  
52777.2 GARGENVILLE ST. 1 LE PECQ US 1

**D4-C**  
53048.2 MONTIGNY LE BTX 2 VOISINS FC 2  
53096.2 GUITRAN. / GUERN 1 GUERVILLE ARNOUVILLE 1

A JOUER LE 15/042018

#### U19

**D1-U**  
51910.2 POISSY AS 2 CONFLANS FC 1

**D2-B**  
51987.2 MAUREPAS AS 2 CLAYES S/BOIS USM 1

A JOUER LE 22/04/2018

#### SENIORS

**D1-U**  
50004.2 GARGENVILLE ST. 1 GUYANCOURT ES 1

**D4-A**  
50345.2 GUERNOISE AS 1 ISSOU AS 1

#### VETERANS

**D1-U**  
51064.2 MANTOIS 78 FC 1 MONTESSON US 11

**D2-A**  
51169.1 GUERVILLE ARN. 11 SARTROUVILLE FC 11

**D2-B**  
51234.1 CROISSY US 11 FONTENAY LE FL 11  
51175.2 YVELINES US 11 BUC FOOT AO 11

#### U17

**D4-C**  
52593.2 JOUY/VELIZY/BIEV 2 ENT REG OUEST YVEL 2

A JOUER LE 28/042018

#### U15

**D4-C**  
53038.2 MONTFORT FC 1 HOUDANAISE REG FC 1

A JOUER LE 29/04/2018

#### SENIORS

**D3-A**  
50224.2 CHANTELOUP 2 SARTROUVILLE FC 2

**D4-A**  
50358.2 ISSOU AS 1 CONFLANS FC 3

**D5-A**  
50519.1 BREVAL LONGNES 2 JUZIERS FC 1

**D5-B**  
50557.2 CARRIERES S/S 2 HOUILLES AC 3

#### CDM

**D1-U**  
50865.2 PLAISIROIS FO 5 CLAYES S/BOIS USM 5  
50866.2 MAGNY 78 FC 5 VIROFLAY AM FOOT 5

**D2-A**  
50914.2 VILLIERS-AUTEUIL. 5 MAISONS LAFFITTE FC 5

#### VETERANS

**D5-B**  
51634.2 VILLENES ORG. 12 CONFLANS PORT. 12  
51635.2 BREVAL LONG. 13 VAUXOISE ES 12

#### U19

**D3-B**  
58492.1 GARGENVILLE ST. 2 HOUILLES AC 2

#### U17

**D2-A**  
52279.2 HOUILLES AC 2 VILLENES-CHAMB. 1

**D4-A**  
54574.1 MAGNANVILLE FC 2 HARDRICOURT-MEZY 1

A JOUER LE 8/05/2018

#### SENIORS

**D3-A**  
50216.2 MUREAUX OFC 3 BREVAL LONGNES FC 1

**D5-A**  
50524.1 JUZIERS FC 1 MAGNANVILLE FC 2

#### VETERANS

**D3-A**  
51264.2 POISSY ST G. Chi 11 CHAMBOURCY ASM 12

**D4-C**  
51559.1 YVELINES US 12 CERNAY-BONN-17 T 11

#### U17

**D4-A**  
54575.1 BREVAL LONGNES 1 GARGEN-JUZIERS 2

A JOUER LE 10/05/2018

#### U17

**D4-A**  
52947.2 GARGENVILLE ST. 2 BOUAFLE/FLINS ENT 1

A JOUER LE 20/05/2018

## SENIORS

<b>D1-U</b> 50061.1 50026.2 50028.2	GARGENVILLE ST. 1 HARDRICOURT US 1 LE PECQ US 1	HOUILLLES AC 2 GUYANCOURT ES 1 MAUREPAS AS 1
<b>D2-A</b> 50081.2	CARRIERES GRES. 1	VERNEUIL US 1
<b>D2-B</b> 50192.1 50159.2	ROSNY S/S CSM 1 GUYANCOURT ES 2	CHANTELOUP LES V. US 1 PORCHEVILLE FC 1
<b>D3-A</b> 50204.2	BREVAL LONG. 1	CARRIERES S/S US 1
<b>D4-A</b> 50396.1	ROSNY S/S CSM 2	GUERNOISE AS 1
<b>D4-B</b> 50411.2	VILLEPREUX FC 2	ESSARTS-PERRAY 1
<b>D5-A</b> 50514.1 <b>D5-B</b> 50532.2	JUZIERS FC 1 TRIEL AC 1	GUERVILLE ARNOUV. 1 VILLENNES ORGEVAL 2
<b>D6-A</b> 50694.1	FONTENAY ST P. 1	BONNIERES FRENEUSE 2

## CDM

<b>D2-A</b> 50921.1	FONTENAY ST P. 5	LES MUREAUX OFC 5
------------------------	------------------	-------------------

## VETERANS

<b>D1-U</b> 51066.2	PLAISIROIS FO 11	HOUDANAISE REG FC 11
<b>D2-A</b> 51154.1	MAGNANVILLE FC 11	GARGENV.-LAINV 11
<b>D2-B</b> 51171.2 51200.2	BEYNES FC 11 VALLEE 78 FC 11	CROISSY US 11 BUC FOOT AO 11
<b>D3-A</b> 51242.2 51266.2	ISSOU AS 11 AUBERGENVILLE 12	CHAMBOURCY ASM 12 BREVAL LONGNES FC 11
<b>D4-A</b> 51381.2	MEULAN CN 12	VAUXOISE ES 11
<b>D4-C</b> 51527.2 51545.2	VOISINS FC 12 BOIS D'ARCY AS 12	CERNAY-BONN-17T 11 YVELINES US 12

<b>D5-B</b> 51647.2	TRIEL AC 12	VILLENNES ORGEVAL 12
------------------------	-------------	----------------------

## MATCHES A PROGRAMMER

### SENIORS

<b>D5-B</b> 50541.2 50545.2	JOUY EN JOSAS 2 FONTENAY LE FL. 1	HOUILLLES SO 2 TRIEL AC 1
-----------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

### VETERANS

<b>D4-C</b> 51555.1	BEYNES FC 12	BOIS D'ARCY AS 12
<b>D5-B</b> 51647.2 51691.1	TRIEL AC 12 TRIEL AC 12	VILLENNES ORG. 12 ANDRESY FC 12

### CDM

<b>D2-A</b> 50905.2	BEYNES FC 6	MAISONS LAFFITTES FC 5
------------------------	-------------	------------------------

### U17

<b>D4-A</b> 54562.1	GARG.-JUZIERS 2	MAGNANVILLE FC 2
------------------------	-----------------	------------------

<b>D4-C</b> 52617.2 52591.2	CHATOU AS 2 LE PECQ US 2	BOIS D'ARCY AS 1 ETANG ST NOM ES 1
-----------------------------------	-----------------------------	---------------------------------------

### U15

<b>D2-A</b> 52775.2	SARTROUVILLE 1	VERNEUIL ENTENTE 1
------------------------	----------------	--------------------

<b>D4-A</b> 52955.2	MUREAUX OFC 2	VERNEUIL ENTENTE 2
------------------------	---------------	--------------------

### SENIORS F

<b>D1-U</b> 54954.2 54952.2 54955.2	PSG 2 ELANCOURT OSC 1 CARRIERES S/S US 1	PLAISIR PORT. CLAYES 1 GUYANCOURT ES 1 VIROFLAY USM 1
----------------------------------------------	------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------

**LA COMMISSION DEMANDE AUX CLUBS DE SE CONCERTER  
AFIN DE PROPOSER D'UN COMMUN ACCORD UNE DATE EN  
SEMAINE.**

### FUTSAL

<b>D1-U</b> 53657.1 53660.1 53678.1 53679.1 53680.1 53684.1	TRAPPES YVEL.1 MAISONS-LAFF. FC1 CBPS 78 1 MAUREPAS EF LA TOILE 2 LA TOILE 2	LES NOMADES FUTSAL 1 TRAPPES YVELINES 1 MONTESSON US 1 ROSNY S/S CSM 1 MAISONS LAFFITTE FC 1 LES NOMADES FUTSAL 1
-------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

53685.1 53668.2 53670.2 53671.2	GUYANC.T/MAG. 1 CBPS 78 1 NOMADES FUTSAL 1 MONTESSON US 1	ROSNY S/S CSM 1 HOUDANAISE REGION FC 1 MAUREPAS EF 1 TRAPPES YVELINES 1
------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

### D2

53695.1 53712.2	FONTENAY LE FL. 1 FONTENAY LE FL. 1	CARRIERES S/S 1 JOUARS PONTCHARTR. 1
--------------------	----------------------------------------	-----------------------------------------

### CRITERIUM LUNDI SOIR

#### Poule A

59237.1 59243.1 59246.1 59247.1	LE PECQ US 1 PORT MARLY CS 1 FEUCHEROLLES 1 LE PECQ US 1	ANDRESY FC 1 FEUCHEROLLES 1 SARTROUVILLE FC 1 PORT MARLY CS 1
------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------

## COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 26/02/18

**Présents:** M. LEDUC (PRESIDENT), M. AVOIRTE (CD), MME TARDIVEL (CD), M. ALEXANDRE, M. JOUBERT.

**Absents excusés:** MME RUPERT, M. PANARIELLO, M. SOULE.

**Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.**

### COURRIERS

#### 530247 CHAMBOURCY ASM

Pris note du courrier de CHAMBOURCY.

### DEMANDES

#### VETERANS

#### D4-C DU 29/04/18

#### 51555.1 BEYNES FC 12 / BOIS D'ARCY AS 12

Suite à l'organisation de 3 matchs sur 2 terrains, le même jour, à la même heure, demande de BEYNES pour jouer ce match à une date ultérieure.

**Compte tenu du motif invoqué, la Cion donne son accord.**

#### D5-B DU 29/04/17

#### 51691.1 TRIEL AC 12 / ANDRESY FC 12

Suite à la programmation d'un match le même jour, à la même heure, sur le même terrain, demande de TRIEL pour jouer ce match à une date ultérieure.

**Compte tenu du motif invoqué, la Cion donne son accord.**

## CDM

D2-A DU 15/04/18

### 50905.2 BEYNES FC 6 / MAISONS LAFFITTE FC 5

Suite à l'organisation de 3 matchs sur 2 terrains, le même jour, à la même heure, demande de BEYNES pour jouer ce match à une date ultérieure.

Compte tenu du motif invoqué, la Cion donne son accord.

## U17

D2-A DU 04/02/18

### 52279.2 HOUILLES AC 2 / VILLENES CHAMBOURCY 1

Pris note du courrier de VILLENES.

La Commission rappelle qu'un arrêté municipal a été fourni.

D4-C DU 11/03/18

### 52617.2 CHATOU AS 2 / BOIS D'ARCY AS 1

Suite à l'organisation de la Foire de Chatou aux alentours du terrain des Impressionnistes, demande de CHATOU pour jouer ce match à une date ultérieure.

Compte tenu du motif invoqué, la Cion donne son accord.

D4-C DU 29/04/18

### 52641.1 PECQ US 2 / ST CYR AFC 1

Pris note du courrier de ST CYR

la Commission ne peut accéder à votre demande ; le match reste programmé le 29/04 au PECQ.

D4-D DU 01/04/18

### 52675.2 ENT.REG.OUEST YVEL. 3 / ELANCOURT OSC 2

Demande d'ELANCOURT pour jouer ce match Dimanche 11 Mars 2018 à 13h.

En attente de l'accord écrit d'ENT.REG.OUEST YVELINES avant Vendredi 9 Mars 2018 à 12h.

## U15

D2-A DU 31/03/18

### 52775.2 SARTROUVILLE 1 / VERNEUIL ENT. 1

Pris note du courrier de VERNEUIL

Compte tenu du motif invoqué la Commission décide de reporter le match à une date ultérieure.

D3-B DU 07/04/18

### 52931.2 BUC FOOT AO 1 / CELLOIS CS 1

Suite à l'utilisation des installations sportives pour un évènement de la municipalité, demande de BUC pour jouer ce match à une date ultérieure.

En attente du document officiel de la municipalité de BUC.

D4-A DU 31/03/18

### 52955.2 MUREAUX OFC 3 / VERNEUIL ENT. 2

Pris note du courrier de VERNEUIL

Compte tenu du motif invoqué la Commission décide de reporter le match à une date ultérieure.

## SENIORS F

DU 31/03/18

### 54954.2 PARIS ST GERMAIN 2 / PLAISIR PORT. CLAYES 1

Suite à l'éventualité que le PSG soit organisateur du Festival Pitch U13 et suite à l'occupation de tous les terrains, demande du club pour jouer ce match Dimanche 1 Avril 2018 à 15h.

Pris note du courrier du PARIS SAINT-GERMAIN.

La Commission dit match à jouer à une date ultérieure.

## COUPE DES YVELINES

### CDM

DU 07/03/18

### 59376.1 LAINVILLOIS FC 5 / CARRIERES/SEINE US 5

Suite à la programmation du match en semaine et à un terrain non éclairé, demande de LAINVILLOIS pour inverser l'ordre de la rencontre.

Accord écrit de CARRIERES.

Accord de la Cion.

## SENIORS F

DU 21/02/18

### 59108.1 SARTROUVILLE FC 1 / MONTIGNY LE BTX AS 1

Pris note de la fermeture du stade Gagarine jusqu'au Dimanche 4 Mars 2018.

La Commission décide match à jouer le Mercredi 7 mars 2018 à 20h.

Transmis à la CDA.

DU 07/03/18

### 59433.1 GUYANCOURT ES 1 / MANTOIS 78 FC 1

Demande du MANTOIS pour jouer ce match Samedi 3 Mars 2018.

Accord écrit de GUYANCOURT.

Accord de la Cion.

Transmis à la CDA.

## COUPE DU COMITÉ

### VETERANS

CC DU 07/03/18

### 59398.1 BREVAL LONGNES FC 12 / HOUILLES SO 12

Demande d'HOUILLES pour jouer ce match Dimanche 4 Mars 2018 à 09h45.

En attente de l'accord écrit de BREVAL LONGNES avant Vendredi 2 Mars 2018 à 12h.

## FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F  
RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football

La Commission rappelle que le club recevant doit disposer impérativement d'une feuille de match papier de substitution, et qu'en cas d'utilisation de cette dernière, les deux clubs doivent pouvoir justifier des licences via « Foot Clubs Compagnons » ou à défaut des licences imprimées.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'Arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

## COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 22.02.2018

**Présents :** Mme PLATEL, MM BEAUDOUX Michel (Vice-Pdt), DELESCHAUX Alain (Sec), DRAY Paul (Pdt), HOUIN Laurent (CD), HOUZE Michel (Sec).

**Assiste :** M. VERITE Max.

**Excusés :** M. GUICHETEAU Didier.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

## REPRISE DES DOSSIERS VETERANS

D4C

### 19392630 du 04.02.18 ELANCOURT 12 / VALLEE 78 12

Réponse de la F.F.F. concernant la disparition des réserves sur la FMI.

Remerciements

Réserves de ELANCOURT concernant l'Art.7.10 : joueur ayant participé à la dernière rencontre d'une équipe supérieure ne jouant le même week-end.

Après vérifications, la Commission dit réserves de ELANCOURT sur la participation des joueurs de VALLEE 78 recevables mais non fondées.

Aucun des joueurs du club de VALLEE 78 inscrits sur la feuille de match objet des réserves, n'a participé à la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure de leur Club, le 28.01.2018 contre

**SARTROUVILLE FC en CY** (Art. 7§10 du Règlement sportif du D.Y.F.).

**Résultat acquis sur le terrain : ELANCOURT / VALLEE 1 / 4**

## EXAMEN DES FEUILLES DE MATCHES

### SENIORS

**D6C**

**19997768 du 18.02.2018 YVELINES HOUDAN 4 / ESSARTS PERRYAY 2**

Réserves de **US YVELINES** concernant l'Art.7.10 : joueur ayant participé à la dernière rencontre d'une équipe supérieure ne jouant le même week-end.

Après vérifications, la Commission dit **réserves de US YVELINES** sur la participation des joueurs de **Les ESSARTS recevables et fondées.**

**3 des joueurs** du club de **ESSARTS** inscrits sur la feuille de match objet des réserves, ont participé à la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure de leur Club, **le 03.12.2017 en D4B contre CROISSY** (Art. 7§10 du Règlement sportif du D.Y.F.).

La Commission dit **MATCH PERDU PAR PENALITE -1 Point 0 But à ESSARTS LE ROI** pour en attribuer le gain 3 pts 1 but à **YVELINES.**

**Débit 43,50€ à ESSARTS LE ROI**

**Amende 24€x3 à ESSARTS LE ROI** pour participation irrégulière de joueurs

### U19

**COUPE DES YVELINES**

**20346957 du 18.02.2018 POISSY 2 / VERNEUIL 1**

Réserves de **VERNEUIL** concernant l'Art.7.10 : : joueur ayant participé à la dernière rencontre d'une équipe supérieure ne jouant le même week-end.

Après vérifications, la Commission dit **réserves de VERNEUIL** sur la participation des joueurs de **POISSY recevables mais non fondées.**

Aucun des joueurs du club de **POISSY** inscrits sur la feuille de match objet des réserves, n'a participé à la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure de leur Club, **le 04.02.2018 contre ASNIERES en R3D** (Art. 7§10 du Règlement sportif du D.Y.F.).

**Résultat acquis sur le terrain : POISSY qualifié**

**Débit 43,50€ à VERNEUIL**

**D2A**

**19394133 du 18.02.2018 LES MUREAUX 2 / HARDRICOURT-MEZY**

Réserves de **HARDRICOURT** concernant l'Art.7.10 : joueur ayant participé à la dernière rencontre d'une équipe supérieure.

Après vérifications, la Commission dit **réserves de HARDRICOURT** sur la participation des joueurs de **LES MUREAUX recevables mais non fondées.**

Aucun des joueurs du club de **LES MUREAUX** inscrits sur la feuille de match objet des réserves, n'a participé à la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure de leur Club, **le 04.02.2018 contre NOISY LE SEC en R3D** (Art. 7§10 du Règlement sportif du D.Y.F.).

**Résultat acquis sur le terrain : LES MUREAUX 2 / HARDRICOURT-MEZY 6 / 2**

**Débit 43,50€ à HARDRICOURT**

## MATCHS AMICAUX

**VILLEPREUX FC**

L'équipe Seniors de **VILLEPREUX** recevra **BEYNES** le mardi 20.02.2018 à 20H sur le terrain synthétique du stade Wargnier.

Pris note.

L' équipe CDM de **VILLEPREUX** recevra **BEYNES CDM** le Vendredi 16.02.2018 à 20H sur le terrain synthétique du stade Wargnier.

Pris note.

## HOMOLOGATION DE TOURNOI

**L'homologation ne devient effective qu'en l'absence de match officiel prioritaire sur les tournois internes.**

**VILLEPREUX FC**

Plateau U9 en salle (gymnase Mimoun) le 03.03.2018.

**HOMOLOGUE**

## COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

**Réunion restreinte  
Séance du 20 février 2018**

**Présents** : MM MEYER Christian (Président), Stéphan PILLEMONT, Philippe DEBEAUPUIS, Patrice LETOUZEY, Philippe PELLAN, Lotfi ZARKA, Mme Nathalie PASIERB,

**Absents excusés** : MM., Pascal TISSERAND, Alain BACHOT, Mustapha JINAMI, Mme Natacha HUGEL,

## COURRIERS

Mail de M. AMBROISE Frantz en date du 14 février 2018, arbitre du District des Hauts de Seine demandant à être rattaché au District des Yvelines celui-ci étant domicilié dans notre département. Pris note.

Les recommandations administratives d'usage lui seront communiquées par les services administratifs.

Mail de M. BETHUNE Sébastien en date du 15 février 2018, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité pour cause de blessure (certificat médical joint). Pris note. Transmis section désignations.

Mail du club **US MAULOISE** en date du 19 février 2018, informant la Commission de District de l'Arbitrage des conditions dans lesquelles la rencontre **Coupe des Yvelines Seniors ¼ de finale N° 20347315 Plaisirois FO 1 / Mauloise US 1** du 18 février 2018 s'est déroulée. Le club note également l'absence non excusée d'un des assistants désigné. Pris note. Dossier mis en délibéré.

Mail de M. POTEZ Freddy en date du 19 février 2018, arbitre DYF, informant la Commission de ses indisponibilités pour le mois de mars 2018. Pris note. Remerciements. Transmis section désignations.

Mail de M. THOMAS Patrick en date du 20 février 2018, arbitre DYF, informant la Commission du motif de son absence à la rencontre Coupe des Yvelines CDM N° 20346933 Magny FC 5 / Viroflay AM Foot 5 du 18 février 2018. Pris note. Transmis section administrative.

## DEMANDES D'ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage prend note de la demande et accédera à la requête des clubs ci-dessous visés dans la limite des disponibilités d'arbitres

**MAGNANVILLE FC** – U15 D5/A – Aubergenville FC / Magnanville FC du 10 mars 2018 arrivée le 14-02-2018

**LIMAY FC SUD 78** – VET D4/C – Elancourt OSC 12 / Ablis FC Sud 78 11 du 11 mars 2018 arrivée le 16-02-2018

**HOUDANAISE REGION FC** – VET D5/E – Houdanaise Région FC 12 / Gazeran AFL 11 du 11 mars 2018 arrivée le 19-02-2018

**HOUDANAISE REGION FC** – VET D5/E – Coignières Verrière 12 / Houdanaise Région FC 12 du 25 mars 2018 arrivée le 19-02-2018

**HOUDANAISE REGION FC** – VET D5/E – Perray Foot ES 12 / Houdanaise Région FC 12 du 01 avril 2018 arrivée le 19-02-2018

**BREVAL LONGNES FC** – VET D3/A – Bréval Longnes FC 11 / Poissy St Ger. CHI AS 11 du 11 mars 2018 arrivée le 19-02-2018

**PAOTRED AN ARVOR** – VET D5/B – Paotred An Arvor / Andresy FC 12 du 18 mars 2018 arrivée le 14-02-2018

**PAOTRED AN ARVOR** – VET D5/B – Paotred An Arvor / Conflans Portugais 12 du 15 avril 2018 arrivée le 14-02-2018

**PAOTRED AN ARVOR** – VET D5/B – Paotred An Arvor / Villennes Orgeval 12 du 27 mai 2018 arrivée le 14-02-2018

**MONTESSON US** – VET D5/C – Sartrouville FC 12 / Montesson US 12 du 11 mars 2018 arrivée le 19-02-2018

**BASSE SEINE EPONE MEZIERES US** – suite à votre mail du 7 février 2018 concernant la rencontre VET D4/A du 11 février, vous voudrez bien relire que « **la Commission accédera à la requête des clubs dans la limite des disponibilités d'arbitres** »

**La Commission de District de l'Arbitrage rappelle aux clubs que le délai minimum est calculé à date de relevé des courriels par les services administratifs du DYF. (Ex : le lundi matin pour tous les mails reçus du vendredi après 18 heures au lundi 09 heures)**

## DEMANDE DE RAPPORTS

### SENIORS

**Coupe des Yvelines - 1/4 finale du 18-02-2018  
20347315 - PLAISIROIS FO 1 / MAULOISE US 1**

Suite au mail du club **US MAULOISE** en date du 19 février 2018, informant la Commission de District de l'Arbitrage de l'attitude de M. l'Arbitre central et des conditions dans lesquelles la rencontre **Coupe des Yvelines Seniors Plaisirois FO 1 / Mauloise US 1** s'est déroulée.

La Commission de District de l'Arbitrage demande à :  
- **M. DRAY Paul**, délégué principal de la rencontre, de bien vouloir transmettre un rapport circonstancier sur l'attitude de M. l'Arbitre central et le déroulement de la rencontre.  
- **M ZARKA Lotfi**, observateur en arbitrage sur la rencontre, de bien vouloir transmettre un rapport circonstancier sur l'attitude de M. l'Arbitre central et le déroulement de la rencontre.  
- **M DENIS Cédric**, observateur en arbitrage sur la rencontre, de bien vouloir transmettre un rapport circonstancier sur l'attitude de M. l'Arbitre central et le déroulement de la rencontre.  
- **M.TRACHI Nouredine**, arbitre assistant, de bien vouloir transmettre un rapport circonstancier sur l'attitude de M. l'Arbitre central et le déroulement de la rencontre.

**Au plus tard pour le 27 février 2018 à 12 heures**

## REPRISE DE DOSSIER

**U16F À 7 & U19**

**U16F à 7 Coupe des Yvelines**  
**Match du 20 janvier 2018**  
**CARRIERES SUR SEINE US 1 / CONFLANS FC 1**

**U19 D3**  
**Match 20047137 du 28 janvier 2018**  
**MAISONS LAFFITTE FC 1 / MAGNANVILLE FC1**

Suite à l'absence répétée de M. l'Arbitre stagiaire désigné sur les rencontres citées en référence, celui-ci n'ayant à ce jour ni justifié sa carence ni informé les services administratifs du DYF,

Après étude des pièces versées au dossier,  
La Commission de District ayant délibéré, décide :  
De soustraire **M. BODZEN Jordy** pour deux (2) mois à compter du 20 février 2018

**Motif** : absences répétées à rencontre sans en justifier et rapport non parvenu à la Commission

(Copie M. **BODZEN Jordy** et club d'appartenance)

**U19**

**D1**  
**Match 19394044 du 10-12-2017**  
**PLAISIROIS FO / SARTROUVILLE FC**

Dossier transmis par la Commission d'Appel Départementale suite à des inscriptions non conformes sur la FMI renseignée par M. l'Arbitre Officiel de la rencontre,

Constatant que des mentions erronées et renseignements inappropriés apparaissent sur la Feuille de Match Informatisée,

La Commission ayant besoin de plus de précisions sur les faits incriminés afin de statuer en toute connaissance de cause,

La Commission ayant convoqué régulièrement **M. OUILALI Zubair** une première fois le 06 février 2018 à 19 heures 15 celui-ci s'étant excusé pour raison personnelle,  
L'ayant convoqué une deuxième fois le 20 février 2018 à 19 heures 15, M. l'Arbitre s'étant une nouvelle fois excusé pour raison professionnelle,  
La Commission constatant que M. OUILALI Zubair n'est apparemment jamais disponible pour se présenter et être entendu,  
Constatant qu'au préalable, M. OUILALI Zubair avait par téléphone le 25 janvier 2018 annoncé qu'il était déjà venu et qu'il ne se déplacerait pas,

Par ces motifs et après en avoir délibéré par défaut,  
La Commission décide :  
De soustraire **M. OUILALI Zubair** de la désignation pour une période de trois (3) mois  
De le désigner à nouveau qu'après qu'il se soit présenté devant la Commission

**Motif** : Erreurs administratives répétées jetant le discrédit sur le corps arbitral yvelinois.

## OBSERVATEURS

Réception de M. ROULIS Jean Héloïc, arbitre R2 LPIFF, sollicitant la Commission afin de pouvoir intégrer le corps des observateurs en arbitrage du DYF et (ou) intégrer la Commission de District de l'Arbitrage.

Après avoir entendu M. l'Arbitre en ses motivations et après qu'il ait exposé ses compétences, la Commission l'informe sur les conditions de fonctionnement du District et ses sections ainsi que du rôle attendu d'un observateur.

Les conseils et préconisations d'usage lui étant donnés, la Commission le remercie pour l'investissement dont il souhaite faire preuve à l'égard du corps arbitral yvelinois.

Après en avoir délibéré, la Commission émet un avis favorable pour l'intégration de M. ROULIS Jean Héloïc dans le corps des observateurs. Proposition en sera effectuée auprès du Comité Directeur.

Réponse sera personnellement adressée à M. ROULIS sur sa messagerie.

# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**Commission restreinte du 26 février 2018**

**Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.**

## PLATEAUX U6

*Inscriptions*

La répartition des équipes sur le 2ème plateau U6 de la saison (24 mars) est désormais disponible : [Cliquez ici](#)

## INSCRIPTIONS PLATEAUX U7 & U9

*Inscriptions - 4ème phase*

Les inscriptions pour la 4ème et dernière phase des plateaux est désormais close. Afin de pouvoir programmer les plateaux, la Commission vous demande de vérifier que vos inscriptions correspondent à vos souhaits d'engagements et de prendre en compte les pratiques parallèles. En effet, plusieurs dates sont communes, avec des plateaux U8-U9 ou des journées U11 & U13, ainsi que des plateaux de Football Féminin. Merci lors de vos inscriptions de prendre en compte tous ces paramètres.

[Voir les listes des inscrits](#)

## PLATEAUX U7

*Courriers*

**840 103 du 17/03/18 : PORT MARLY CS**

Le club nous informe que l'état de ses terrains ne permettra pas la tenue de ce plateau. Accord de VERSAILLES JUSSIEU AS pour le recevoir.

**La Cion prend note, plateau à jouer à VERSAILLES JUSSIEU. Remerciements.**

## PLATEAUX U9

*Courriers*

**860 107 du 10/03/18 : HOUDANAISE REGION FC**

Le club de MAGNANVILLE demande à ne pas participer à ce plateau en raison d'une sortie des enfants au Parc des Princes.

**La Cion prend note, absence excusée, merci de prévenir le club d'accueil.**

### 870 105 du 24/03/18 : GAMBAIS AS (RAPPEL)

Le club demande comment il doit faire sachant qu'il organise un plateau et une rencontre U11 à domicile. Le club de MONTFORT ne peut accueillir ce plateau.

La Cion prend note et vous rappelle que l'enchaînement des deux pratiques est possible sur les deux créneaux officiels (9h30 & 10h45). Néanmoins, comprenant votre problématique de vestiaires, demande au club des ESSARTS s'il peut recevoir ce plateau.

### 860 102 du 10/03/18 : PORT MARLY CS

Le club nous informe que l'état de ses terrains ne permettra pas la tenue de ce plateau.

La Cion demande aux clubs de BOIS D'ARCY AS, ECQUEVILLY EFC, ST CYR AFC & ISSOU AS si l'un d'eux peut le recevoir.

### MONTIGNY LE BX AS

Le club demande la possibilité d'intégrer les plateaux du 24 mars en accueillant 2 plateaux successifs le matin.

La Cion ne peut accéder à votre demande et vous propose d'intégrer les plateaux de SARTROUVILLE (4 équipes) & FOURQUEUX (4 équipes).

## PLATEAUX U8-U9 ESPÉRANCE

La Commission propose aux clubs participant de reporter la journée du 10 février au samedi 17 mars. Nous demandons à chacun des clubs de nous confirmer leur volonté de rejouer les plateaux à cette date (date commune plateaux U6-U7) pour le lundi 5 mars.

Liste des clubs ayant répondu positivement :

GUYANCOURT ES  
HOUILLES AC  
PLAISIROIS FO  
VERNEUIL ENTENTE

### Plateaux

### 1002 du 24/03/18 : PARIS ST GERMAIN FC

La Commission, prenant connaissance de la problématique rencontrée par le club concernant les différentes pratiques prévues sur cette matinée, décide d'inverser le site d'accueil : Plateau à jouer à FONTENAY LE FLEURY AS.

## CATEGORIE UI0-UI1

### Challenges Plateaux

L'ensemble de la journée du 17 mars prochain est désormais disponible. Cela comprend le Challenge U10, le Challenge U11 & le Challenge DYF U10-U11. Merci d'en prendre connaissance en [cliquant ici](#).

Attention des mises à jour ont été faite avec les derniers résultats reçus.

## CATEGORIE UI2-I3

### Festival Foot U13

Pour consulter les 16 équipes qualifiées pour la Finale Départementale du 31 mars prochain : [Cliquez ici](#)

### Courriers

2 équipes poules B1/B2 du 10/03/18

55813/55917 : CHATOU AS 2 3 / MAURECOURT FC 1 2

Demande du club de CHATOU AS pour jouer ces rencontres à 12h00 au stade Finaltéri en raison d'un évènement municipal sur le terrain habituel.

En attente de l'accord écrit de MAURECOURT.

Par année poule A1/A2 du 10/03/18

56227/56318 : MAGNANVILLE FC 1 11 / CONFLANS PLM 1 11

Le club de MAGNANVILLE demande à reporter cette rencontre en raison d'une sortie des enfants au Parc des Princes.

La Cion prend note, annule les rencontres. Si vous souhaitez les reporter, merci de trouver un accord avec le club de CONFLANS PLM.

## DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Décisions du 26 Février 2018

### FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

#### U11

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 11€  
Annexe 2 RS DYF

Neutralisation des rencontres  
Rencontres du 03/02/2018

58396 : MAGNY 78 FC 3 / JOUY LOGES 1

57301 : MANTES LA VILLE FC 1 / LIMAY ALJ 1

57385 : MANTES LA VILLE FC11 / LIMAY ALJ 11

57875 : CARRIERES GRESILLONS 2 / HOUILLES AC 2

57959 : CARRIERES GRESILLONS 12 / HOUILLES AC 12

56584 : BOUAFLE FLINS ENT 1 / EPONE USBS 1

56680 : BOUAFLE FLINS ENT 2 / EPONE USBS 2

### FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

#### U7

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Plateaux du 03/02/18

850 106 à COIGNIERES : MARLY LE ROI & PECQ US

840 103 à ST CYR AFC

#### U9

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Plateaux du 27/01/18

Erratum : La Cion retire l'amende infligée à CROISSY  
870 114 : CROISSY US, CHATOU, SARTROUVILLE FC

### FESTIVAL FOOT U13

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Plateaux du 03/02/18

CONSO 15 : PLAISIROIS FO : COIGNIERES 2  
CONSO 23 : ESSARTS LE ROI 1 2 : TRAPPES 4 5

## FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12-U13 Espoir  
1er rappel  
Rencontres du 17/02/18

### U12 Promotion

58779 : FONTENAY FLEURY AS 11 / AUBERGENVILLE FC 11

58790 : NEAUPHLE PONT. 11 / CHATOU AS 11

58793 : HOUDANAISE REGION 11 / ELANCOURT OSC 11

### U13 Elite

58856 : NEAUPHLE PONT. 1 / TRAPPES ES 2

## FORFAIT NON AVISE

### U13 ESPOIR

1er forfait : 13€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Rencontre du 17/02/18

### Poule Promotion

58979 : FONTENAY FLEURY AS

(Retrait de 10 points au Challenge Alain Maillet)

## ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAU

#### U7

Amende : 15€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Plateaux du 03/02/18

850 115 à HOUILLES SO : CARRIERES S/S US (2 équipes)

## ANOMALIES FEUILLES DE MATCHES

### U11

Amende après 2 rappels

Par année poule A2 du 27/01/18

**57380 : CHANTELOUP US 11 / MANTES LA VILLE FC 11**

La Cion après 2 rappels au club de MANTES LA VILLE FC de nous fournir la liste des joueurs ayant participé à cette rencontre pour le lundi 19 février, décide :

Amende : 7x8€(licences manquantes)

Par année poules E 1 et 2 du 03/02/2018

**5805 : MARLY LE ROI US 2 / NEAUPLE PONT 2**

La Cion après 2 rappels au club de NEAUPHLE PONT. RC de nous fournir la liste des joueurs ayant participé à cette rencontre pour le lundi 19 février, décide :

Amende : 7x8€(licences manquantes)

Par année poules E2 du 03/02/2018

**58165 : MARLY LE ROI US 2 / NEAUPLE PONT 12**

La Cion après 2 rappels au club de NEAUPHLE PONT. RC de nous fournir la liste des joueurs ayant participé à cette rencontre pour le lundi 19 février, décide :

Amende : 7x8€(licences manquantes)

## COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Réunion du jeudi 22 Février 2018

**Secrétaire de séance :** M. CHAPPUIS Christophe

**Présents :** M. LUCAS Florent (président), MME HUGEL Natacha, M. ANDRÉ Pascal, M. DUPONT Jean -François, M. KALENDERIAN Claude, M. DENIS Jean Pierre, MME ELANGUE ETEME Dorette, M. CHAPPUIS Christophe

**Absents excusés :** MME JDAINI Fatna, MME MIKRUT Ida, M. RIVIERE Pascal, M. DACHEUX Gérard (Membre C.D.), M. GUILLEBAUX Pierre (Membre C.D.).

**Absents non excusés :** M. BENLARBI Ibrahim, M. GOUAULT Christophe,

**Invitée :** MME JEHAN Nolwenn

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

## FILLOFOOT

Le prochain rendez-vous aura lieu le **samedi 10 mars à 9h00 à GUERVILLE** lors de l'opération **MESDAMES FRANCHISSEZ LA BARRIERE.**

Les estimations du nombre de joueuses pour participer à cette matinée sont à envoyer au District avant le vendredi 2 mars 2018.

### UIIF

#### Critérium

Le prochain rendez-vous aura lieu le **samedi 10 mars à 9h00 à GUERVILLE** lors de l'opération **MESDAMES FRANCHISSEZ LA BARRIERE.**

Les estimations du nombre de joueuses pour participer à cette matinée sont à envoyer au District avant le vendredi 2 mars 2018.

#### **PARIS ST GERMAIN F.C.**

La Commission a bien reçu le courrier du PARIS ST GERMAIN F.C. concernant l'impossibilité d'accueillir le plateau n°10 du 24/03/18. Après entrevue avec la Commission du Football Animation, votre plateau U9 Espérance sera déplacé. Par conséquent, la Commission maintient le Plateau U11F au 23/04/18. Merci d'indiquer l'horaire de rendez-vous pour l'accueil de ce plateau.

### Challenge UI1F à 8

#### RAPPEL

La Commission organise le Challenge U11F à 8 le samedi 17 mars 2018. Le 1er club est celui qui doit recevoir les rencontres, si ce n'est pas possible alors il faut voir avec les autres clubs de la poule.

#### Poule A

PARIS ST GERMAIN F.C.  
POISSY A.S.  
CONFLANS F.C.

#### Poule B

GUYANCOURT E.S.  
MONTIGNY LE BX A.S.  
TRAPPES E.S.

Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant le 12/05/2018.

### UI3F

#### Auditions

#### **LES MUREAUX O.F.C.**

La Commission a reçu M, responsable de l'équipe U13F de LES MUREAUX OFC

La commission remercie le club de LES MUREAUX OFC d'avoir répondu présent à son invitation. Elle lui demande aussi de se mettre en conformité rapidement. Le club peut encore participer au critérium U13F mais ne pourra intégrer que les joueuses possédant une licence valide.

#### **PLAISIR S.C.**

La Commission regrette l'absence excusée du Club de PLAISIR SC. La commission décide de reporter tous les matchs de l'équipe du PLAISIR SC jusqu'à ce que le club du PLAISIR S.C. soit reçu par la commission Féminine.

A titre exceptionnel la commission offre la possibilité au Président du PLAISIR S.C. de se rendre en commission au siège du District, **après avoir confirmé sa présence** sur une de ces 3 dates :

**Jeudi 8 mars entre 19h00 et 20h00**

**Jeudi 15 mars entre 19h00 et 20h00**

**Jeudi 29 mars entre 19h00 et 20h00**

**Motif :** nombre insuffisant de licenciées pour participer au critérium

EN CAS DE NON REPONSE OU REPONSE NEGATIVE DU CLUB DE PLAISIR SC, POUR ETRE PRESENT SUR UNE DE CES DATE, LA COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ SE VERRA DANS L'OBLIGATION DE REFUSER LA POURSUITE DE CETTE EQUIPE AU CRITERIUM

### Challenge Festival Foot U13 Pitch

La Commission organise le Challenge Festival Foot U13 Pitch du samedi 10 mars 2018.

Le tirage au sort a défini les poules suivantes. Le 1er club est celui qui doit recevoir les rencontres, si ce n'est pas possible alors il faut voir avec les autres clubs de la poule. Les deux premiers de chaque poule participeront à la finale départementale le 31/03/18 (weekend de Pâques)

#### Poule A

MONTIGNY LE BX A.S. 1  
MONTIGNY LE BX A.S. 2  
ENT REG OUEST YVELINES 1  
POISSY A.S. 1

#### Poule B

ROSNY / SEINE C.S.M. 1  
MANTOIS 78 F.C. 1  
LIMAY A.L.J. 1  
LES MUREAUX O.F.C. 1

#### Poule C

RAMBOUILLET YVELINES F.C. 1  
PARIS ST GERMAIN F.C. 1  
VOISINS F.C. 1

Poule D  
BUC FOOT AO 1,  
TRAPPES E.S. 1  
MEZIERES A.J.S.L. 1

## U16F À 7

### Critérium

#### BUC FOOT A.O.

Courrier de BUC FOOT AO, sur la demande de report du match du 07/04, la commission refuse tant que le club ne fournit de pièce justificative officielle de la mairie.

## SENIORS F À 7

### Critérium Seniors F à 7

Poule Unique du 24/03/18

#### 20012586 - VELIZY A.S.C. 1 - ENT. REG. OUEST YVEL. 1

Suite à l'inversion de la rencontre de la phase 1 entre ENT REG OUEST YVELINES / VELIZY qui a eu lieu à Vélizy, la commission décide donc l'inversion de la rencontre de la phase 2 entre ces 2 équipes qui aura donc lieu à Houdan.

#### 20012542 - ENT REG. OUEST YVEL. 1 - BOUAFLE/FLINS ENT. 1

Après réception du courrier de BOUAFLE FLINS ENT. commission demande aux clubs de se mettre en accord pour trouver une date concernant le match précité. En cas de non accord, la rencontre sera neutralisée en fin de saison.

## REMISE DOTATIONS

Une remise de dotations U11F, U13F et U16F est prévue le **jeudi 15 mars 2018 à 19h** au District des Yvelines de Football. La remise durera une heure et seul le responsable de l'équipe sera habilité à récupérer la dotation à cette date sinon cette dernière sera perdue.

Les équipes qui seront dotées ont été prévenues sur la boîte mail officielle de leur club. Merci de nous envoyer par mail le **nom et prénom des responsables des équipes** qui viendront récupérer les dotations **avant jeudi 8 mars 2018**.

## MESDAMES FRANCHISSEZ LA BARRIERE

Dans le cadre de la 6ème édition de Mesdames Franchissez la Barrière, nous vous informons qu'une réunion sera mise en place le Samedi 10 mars 2018 à Guerville.

L'objectif est de sensibiliser les femmes dont celles proches de votre Club aux différents rôles qu'elles pourraient jouer au sein des Clubs de football.

Cette matinée permettra, dans un premier temps, un partage d'expériences avec des femmes jouant déjà un rôle dans leur club ou les instances du football. Dans un second temps les participantes pourront aider à l'organisation de notre plateau Fillofoot et U11F qui se déroulera en parallèle.

Nous vous rappelons que cette réunion n'est pas une formation mais plutôt une sensibilisation. La formation sera sans doute la prochaine étape de cette réunion.

Nous souhaitons mettre particulièrement l'accent sur vos licenciées U16F à SENIORS F qui évoluent dans nos championnats et qui pourraient être intéressées pour s'impliquer davantage dans votre club.

Merci donc de communiquer auprès de vos joueuses et aussi des femmes accompagnants vos jeunes pousses (joueuses comme joueurs) de cette réunion pour qu'elles puissent découvrir d'autres facettes de ce football. Si le besoin s'en fait ressentir les femmes inscrites peuvent amener leurs baskets pour aussi se défouler et découvrir la pratique.

Afin de prévoir une estimation du nombre de participantes merci de nous indiquer le nom et prénom des personnes présentes sur cette matinée pour le **jeudi 1er mars 2018 au plus tard**.

**DE PLUS, NOUS DONNONS RENDEZ-VOUS POUR LE PLATEAU FILLOFOOT (HERBE) ET LE PLATEAU U11F (HERBE) À 9H POUR UNE FIN À 12H30. LES JEUNES FILLES LICENCIÉES OU NON JOUERONT AU FOOT PARTICIPERONT À DES ATELIER DIVERS DANS LE CADRE DU PROGRAMME EDUCATIF FÉDÉRAL ET FERONT UNE BELLE PHOTO. ELLES REPARTIRONT TOUTES AVEC UN PETIT GOÛTER ET DES OBJETS PROMOTIONNELS.**

## MATCH À JOUER

La Commission décide de neutraliser toutes les rencontres du samedi 10 février 2018. Si les clubs souhaitent tout de même jouer ces rencontres, la commission laisse les clubs se mettre en accord pour jouer ce match en semaine.

A jouer le 03/03/18

### U16F

#### POULE ESPOIR

20293146 VERNOLITAIN STADE 1 ISSOU A.S. 1

A jouer le 07/03/18

### SENIORS F À 7

#### POULE UNIQUE

20012542 ENT. REG. OUEST 1 BOUAFLE/FLINS ENT 1  
20012530 MAURECOURT F.C. 1 GUYANCOURT/MAGNY2

A jouer le 10/03/2018

### U16F

#### POULE ELITE

20292976 MEZIERES A.J. 1 POISSY A.S. 1

A jouer le 15/03/2018

### SENIORS F À 7

#### POULE UNIQUE

20012529 BEYNES F.C. 1 ENT. REG. OUEST YV 1

A jouer le 07/04/2018

### U13F

#### POULE UNIQUE

20033010 ROSNY/SEINE C.S.M. 1 MEZIERES A.J. 1

## MATCHES A PROGRAMMER

### U16F

#### POULE ELITE

20292969 ROSNY/SEINE C.S.M. 1 CONFLANS F.C. 1

### SENIORS F A 7

#### POULE UNIQUE

20012542 ENT REG. OUEST YVEL. 1 BOUAFLE/FLINS ENT. 1

## FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

1er rappel

### U13F

#### POULE UNIQUE du 30/09/17

20032939 ROSNY S/SEINE C.S.M. 1 PLAISIR S.C. 1

#### POULE UNIQUE du 18/11/17

20032957 MANTOIS 78 F.C. 1 BUC A.O. 1

#### POULE UNIQUE du 25/11/17

20032966 MANTOIS 78 F.C. 1 MONTIGNY LE BX A.S. 1  
20032968 MUREAUX O.F.C. 1 POISSY A.S. 1

#### POULE UNIQUE du 09/12/17

20032982 MEZIERES A.J. 1 PLAISIR S.C. 1

#### POULE UNIQUE du 20/01/18

20033004 MUREAUX O.F.C. 1 ENT. REG. OUEST 1  
20033002 MANTOIS 78 F.C. 1 PARIS ST GERMAIN F.C. 1  
20033001 MONTIGNY LE BX A.S. 2 MEZIERES A.J. 1

#### POULE UNIQUE du 03/02/18

20033016 MEZIERES A.J. 1 TRAPPES E.S. 1  
20033014 PLAISIR S.C. 1 RAMBOUILLET F.C. 1

## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1er rappel

### U13F

#### POULE UNIQUE du 20/01/18

20033004 MUREAUX O.F.C. 1 ENT. REG. OUEST 1

#### POULE UNIQUE du 03/02/18

20033014 PLAISIR S.C. 1 RAMBOUILLET F.C. 1

# COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Restreinte du 15/01/2018

Présents : M. LEDUC (PRESIDENT), M. PANARIELLO, M. JOUBERT.

LA COUPE DES YVELINES ÉTANT UNE COMPÉTITION OFFICIELLE, LES CLUBS DOIVENT PRÉSENTER LEURS LICENCES SUR L'APPLICATION FOOTCLUBS COMPAGNON OU LE LISTING DES LICENCIÉS IMPRIMÉ PAR LE CLUB SUR PAPIER LIBRE.

## LES PROTÈGES TIBIAS SONT OBLIGATOIRES

POUR LES CLUBS QUI ONT 2 EQUIPES ENGAGEES SUR UN MEME PLATEAU, MERCI DE PRÉVOIR DEUX COULEURS DE MAILLOTS DIFFÉRENTES.

## FORFAIT COUPES DES YVELINES FUTSAL PLATEAU QUALIFICATION

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	50,00€
Non Avisé	100,00€
En Cours de Plateau	150,00€

## COUPE DES YVELINES FUTSAL

### U15

**PLATEAU D'ACHERES**  
COMPLEXE GEORGES BOURGOIN  
GYMNASE PIERRE DE COUBERTIN  
4 RUE DE ST GERMAIN  
78260 ACHERES  
SAMEDI 3 MARS 2018 A 11H30

Responsable du plateau : Jean-Marc RUBANY 06 29 09 88 84

### POULE UNIQUE

POISSY AS 1  
CARRIERES GRESILLONS 1  
CARRIERES GRESILLONS 2  
CARRIERES S/SEINE US 1  
CARRIERES S/SEINE US 2  
CONFLANS FC 1  
CONFLANS FC 2

### PLATEAU D'ELANCOURT

PALAIS DES SPORTS  
1 RUE DE LA BEAUCE  
78990 ELANCOURT  
(POUR LES GPS INDIQUER LA VILLE DE MAUREPAS)  
SAMEDI 3 MARS 2018 A 08H30

Responsable du plateau : Jean-Pierre LEDUC 06 25 65 32 11

### POULE A

HOUDANAISE REGION FC 1  
MAGNANVILLE ES 1  
ST CYR AFC 2  
TRIEL AC 1  
VOISINS FC 1

### POULE B

HOUDANAISE REGION FC 2  
MAGNY 78 FC 1  
ST CYR AFC 1  
LES MUREAUX OFC 1  
VOISINS FC 2

### U13

**PLATEAU D'ACHERES**  
COMPLEXE GEORGES BOURGOIN  
GYMNASE PIERRE DE COUBERTIN  
4 RUE DE ST GERMAIN  
78260 ACHERES  
SAMEDI 3 MARS 2018 A 8H00

Responsable du plateau : Jean-Marc RUBANY 06 29 09 88 84

### POULE UNIQUE

VERSAILLES 78 FC 1  
VERSAILLES 78 FC 2  
VELIZY ASC 1  
MANTOIS 78 FC 2  
MANTOIS 78 FC 1

### **PLATEAU DE POISSY**

GYMNASE DU COSEC  
129 AVENUE DE LA MALADREDRIE  
78300 POISSY  
SAMEDI 3 MARS 2018 A 13H30

Responsable du plateau : Andréa PANARIELLO 06 16 01 64 90

### POULE UNIQUE

RAMBOUILLET YVELINES 1  
NEAUPHLE-PONT. 1  
NEAUPHLE-PONT. 2  
ELANCOURT OSC 1  
ELANCOURT OSC 2

### U12

**PLATEAU DE POISSY**  
GYMNASE DU COSEC  
129 AVENUE DE LA MALADREDRIE  
78300 POISSY  
SAMEDI 3 MARS 2018 A 08H00

Responsable du plateau : Andréa PANARIELLO 06 16 01 64 90

### POULE UNIQUE

POISSY AS  
ST GERMAIN EN LAYE  
RAMBOUILLET YVELINES  
MAGNY 78 FC  
HOUDANAISE REGION FC  
MANTOIS 78 FC  
VERSAILLES 78 FC

### **PLATEAU DE VELIZY**

GYMNASE ROBERT WAGNER  
17 AVENUE ROBERT WAGNER  
78140 VELIZY  
SAMEDI 3 MARS 2018 A 12H45

Responsable du plateau : Jean VESQUES 06 99 88 60 26

### POULE UNIQUE

VELIZY ASC  
FONTENAY LE FLEURY  
CONFLANS PATRONAGE  
CROISSY US  
CHATOU AS  
BONNIERES FRENEUSE

## I/2 FINALE

### SENIORS

**PLATEAU DE VELIZY**  
GYMNASE ROBERT WAGNER  
17 AVENUE ROBERT WAGNER  
78140 VELIZY  
DIMANCHE 4 MARS 2018 A 9H15

Responsable du plateau : Jean VESQUES 06 99 88 60 26

### POULE A

LA TOILE AS 1  
TRAPPES FUTSAL 1  
CBPS 78 1  
ROSNY S/SEINE CSM 1

### POULE B

MAUREPAS EF 1  
REGION HOUDANAISE 1  
JOUARS PONT. 1  
NOMADES FUTSAL 1

**PROCHAINE RÉUNION LE VENDREDI 2 MARS 2018 A 18H30**

# LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET VALORISATION DE L'ESPRIT SPORTIF

(voir annexe 4 du règlement sportif du D.Y.F.)



## ETAT PROVISOIRE DES POINTS DE PENALITE, ARRETE AU 21/02/18

(sauf erreur ou omission et sous réserve de feuilles de matches en retard et des dossiers en Commissions)

CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts
<b>D1</b>			<b>D3A</b>			<b>D4B</b>			<b>D5C</b>			<b>D6C</b>		
MANTOIS 78 FC 3	15,0	6	HARDRICOURT US 2	12,0	6	VELIZY ASC 2	6,6	6	HOUDANAISE REGION FC 2	4,4	6	ST ARNOULT F.C. 2		6
HOUILLES A.C. 2	17,0	6	CHANTELOUP LES V. US 2	14,0	6	MESNIL LE ROI A.S. 1	13,2	6	MONTIGNY LE BX AS 3	7,7	6	VIROFLAY U.S.M. 1		6
HARDRICOURT US 1	19,0	6	ANDRESY F.C. 1	18,0	6	VILLEPREUX F.C. 2	14,3	6	ST CYR AFC 1	7,7	6	ST GERMAIN EN LAYE F.C. 2	1,2	6
MAUREPAS AS 1	21,0	6	MAGNANVILLE F.C. 1	18,0	6	DIX SEPT TOURNANTS 1	16,5	6	CLAYES SS/BOIS U.S.M 2	12,7	6	DIX SEPT TOURNANTS 2	1,5	6
MUREAUX O.F.C. LES 2	22,0	6	PECQ US LE 2	19,0	6	VOISINS F.C. 2	16,5	6	ELANCOURT O.S.C. 2	13,2	6	DIX SEPT TOURNANTS 2	1,5	6
PECQ US LE 1	24,0	6	MUREAUX O.F.C. LES 3	23,0	6	PLAISIROIS F.O. 2	20,9	6	ST ARNOULT F.C. 1	17,6	6	ESSARTS LE ROI AGS 2	2,8	6
EPONE USBS 1	25,0	6	LIMAY ALJ 2	24,0	6	CROISSY U.S. 1	22,0	6	BOIS D'ARCY A.S. 2	22,0	6	BUC FOOT AO 2	6,9	6
GARGENVILLE STADE 1	25,0	6	AUBERGENVILLE F.C 2	26,0	6	YVELINES U.S. 1	23,1	6	VERRIERE F.C. LA 1	23,1	6	MESNIL ST DENIS ASL 1	6,9	6
GUYANCOURT ES 1	25,0	6	SARTROUVILLE F.C. 2	27,0	6	COIGNIERES F.C. 1	24,2	6	NEAUPHLE-PONT. 3	25,3	6	COIGNIERES F.C. 2	9,6	6
CLAYES SS/BOIS U.S.M 1	33,0	3	BREVAL LONGNES F.C. 1	28,0	6	ESSARTS LE ROI AGS 1	25,3	6	RAMBOUILLET YVELINES 2	30,1	3	VERRIERE F.C. LA 2	FFT	FFT
CHESNAY 78 F.C. LE 1	34,0	3	CARRIERES S/SEINE US 1	29,0	6	BUC FOOT AO 1	28,6	6	ABLIS FC SUD 78 1	36,3	3			
MONTIGNY LE BX AS 1	35,0	3	VILLENNES ORGEVAL 1	35,0	3	MAGNY 78 F.C. 1	fft	fft	MAGNY 78 F.C. 2	fft	fft			
<b>D2A</b>			<b>D3B</b>			<b>D5A</b>			<b>D6A</b>					
BOIS D'ARCY A.S. 1	14,0	6	VALLEE 78 F.C. 2	8,0	6	BREVAL LONGNES F.C. 2	7,0	6	ANDRESY F.C. 2		6			
MARLY LE ROI U.S. 1	14,0	6	VERSAILLES 78 FC 3	8,0	6	JUZIERS F.C. 1	7,0	6	MANTES LA VILLE FC 1		6			
VOISINS F.C. 1	16,0	6	BAILLY NOISY SFC 2	14,0	6	MAULOISE U.S. 2	7,0	6	MANTES U.S.C. 1		6			
CHAMBOURCY ASM 1	17,0	6	JOUY EN JOSAS U.S. 1	15,0	6	EPONE USBS 2	8,0	6	FONTENAY ST PERE AS 1	1,2	6			
VERNEUIL S/SEINE US 1	17,0	6	CHATOU AS 2	17,0	6	MAGNANVILLE F.C. 2	13,0	6	ISSOU AS 2	1,2	6			
VALLEE 78 F.C. 1	21,0	6	ELANCOURT O.S.C. 1	17,0	6	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	15,0	6	JUZIERS F.C. 2	1,2	6			
MAULOISE U.S. 1	22,0	6	HOUDANAISE REGION FC 1	19,0	6	MEZIERES A.J. 1	16,0	6	BONNIERES FRENEUSE F.C. 2	2,6	6			
SARTROUVILLE F.C. 1	23,0	6	MARLY LE ROI U.S. 2	19,0	6	GUITRANCOURT ASF 1	17,0	6	VERNOLITAIN STADE 2	3,7	6			
CARRIERES GRESILLONS 1	24,0	6	MAUREPAS AS 2	19,0	6	PORCHEVILLE FC 2	17,0	6	VAUXOISE ES 1	4,9	6			
POISSY AS 3	24,0	6	MONTIGNY LE BX AS 2	19,0	6	BEYNES F.C. 1	20,0	6	GUERNOISE AS 2	9,8	6			
TRAPPES E.S. 2	35,0	3	VILLEPREUX F.C. 1	24,0	6	VERNOLITAIN STADE 1	23,0	6						
BAILLY NOISY SFC 1	49,0	1	TRAPPES E.S. 3	36,0	3	MANTES OLYMPIQUE 1	26,0	6						
<b>D2B</b>			<b>D4A</b>			<b>D5B</b>			<b>D6B</b>					
BOUGIVAL FOOT 1	12,0	6	ISSOU AS 1	11,0	6	CARRIERES S/SEINE US 2	3,0	6	CHAMBOURCY ASM 2		6			
MONTESSON U.S. 1	14,0	6	GUERNOISE AS 1	12,1	6	MESNIL LE ROI A.S. 2	3,3	6	CHESNAY 78 F.C. LE 3		6			
GUYANCOURT ES 2	16,0	6	CONFLANS F.C. 3	14,3	6	JOUY EN JOSAS U.S. 2	5,2	6	ECQUEVILLY EFCE 1	1,2	6			
CHESNAY 78 F.C. LE 2	21,0	6	HOUILLES S.O. 1	16,5	6	VILLENNES ORGEVAL 2	8,0	6	ST GERMAIN EN LAYE F.C. 2	1,2	6			
PLAISIROIS F.O. 1	21,0	6	VERNEUIL S/SEINE US 2	17,6	6	TRIEL AC 1	9,0	6	MESNIL ST DENIS ASL 2	3,9	6			
VELIZY ASC 1	22,0	6	ST GERMAIN EN LAYE F.C. 1	20,9	6	SARTROUVILLE F.C. 3	11,0	6	CHATOU AS 3	4,9	6			
ROSNY S/SEINE C.S.M. 1	23,0	6	GARGENVILLE STADE 2	22,0	6	CARRIERES GRESILLONS 2	13,0	6	BOUGIVAL FOOT 2	5,2	6			
CHANTELOUP LES V. US 1	24,0	6	ROSNY S/SEINE C.S.M. 2	22,0	6	HOUILLES A.C. 3	16,0	6	MONTESSON U.S. 2	6,1	6			
CONFLANS F.C. 2	24,0	6	MAISONS-LAFFITTE F.C 1	23,1	6	HOUILLES S.O. 2	19,0	6	MAISONS-LAFFITTE F.C 2	8,6	6			
NEAUPHLE-PONT. 2	34,0	3	BONNIERES FRENEUSE F.C. 1	24,2	6	FONTENAY LE FLEURY 1	20,0	6	CROISSY U.S. 2	11,0	6			
PORCHEVILLE FC 1	39,0	3	CONFLANS PORTUGAIS 1	30,8	3	VERSAILLES JUSSIEU A.S. 1	26,0	6	ACHERES C.S. 2	fft	fft			
RAMBOUILLET YVELINES 1	47,0	1	ACHERES C.S. 1	d	d	CONFLANS PORTUGAIS 2	44,0	1						

Pts = Points de bonus ou de pénalité au classement

## Plateaux critérium Futsal U13 à Elancourt 25 février 2018



**Un grand merci à la ville d'Elancourt pour la mise à disposition du gymnase**

**Il est encore temps d'inscrire des équipes**

**CONTACT : Karim CHOUKA 01 80 92 80 20 [administration@dyf78.fff.fr](mailto:administration@dyf78.fff.fr)**